

DROIT DES CONTRATS ET DES AFFAIRES

Responsable : X DOUTEAU (CNAM)

Objectifs du module :

- connaître les règles afférentes à certaines notions clés telles que le contrat, la responsabilité civile,
- de comprendre l'articulation entre les différentes sources (loi, conventions et accords collectifs, contrat de travail...),
- de savoir sécuriser les étapes du contrat de travail de l'embauche à la rupture,
- de gérer les différents éléments de la relation de travail.

Compétences visées :

1. Comprendre les causes, les modalités et les conséquences associées à la notion de "contrat" dans le droit civil français,
2. Maîtriser les fondamentaux juridiques appliqués à la gestion du contrat de travail, de son élaboration à sa rupture,
3. Gagner en autonomie dans la gestion de la vie du contrat de travail,
5. Maîtriser les fondamentaux juridiques appliqués à la gestion du contrat de travail, de son élaboration à sa rupture.

Prérequis :

aucun

Contenus :

1. Le CONTRAT
 - Les éléments constitutifs du contrat
 - Le contenu et les effets du contrat
 - L'inexécution et la rupture du contrat
2. La RESPONSABILITÉ CIVILE
 - Les conditions de la responsabilité civile
 - Les demandes indemnitaires
3. RECRUTEMENT et CHOIX du CONTRAT de TRAVAIL
 - Le recrutement : Les dispositions liées au processus de recrutement : discrimination, égalité homme/femme, etc.
 - Le choix du contrat de travail
 - Les clauses du contrat :
 - o Période d'essai
 - o Clause de mobilité
 - o Clause de non concurrence
 - o Clause de dédit formation
 - Les particularités des contrats précaires : CDD, intérim.
4. DURÉE du TRAVAIL et REMUNERATION
 - Le temps de travail : durée et aménagement (différentes modalités, forfait,..)
 - Les congés payés et autres congés
 - La gestion de la suspension du contrat de travail (la maladie, la maternité, les accidents du travail, etc.).
 - La rémunération

Modalités pédagogiques :